

combien on a à cœur de ménager les Anglais, plus voisins que nous et placés de manière à protéger efficacement les Siamois, ennemis déclarés de l'empire annamite.

Les États-Unis d'Amérique aussi, en 1831, ont fait l'essai d'établir un agent en Cochinchine, se prévalant du « caractère pacifique et purement mercantile qui les distingue de la France et de l'Angleterre, toujours prêtes à obtenir par la force ce qu'on n'accorde point à leur influence. » Malgré ces insinuations artificieuses, Mr. Shilluber, consul nommé des États-Unis, a dû se retirer comme moi sans gagner sa cause.

Dans l'état actuel des choses, il ne faut pas croire que nos relations commerciales avec la Cochinchine doivent être interrompues. Quoique les bâtiments cochinchinois visitent fréquemment les ports libres de Singapore, Malacca et Penang, et même depuis peu, les côtes du Bengale et les rives du Gange, les navires marchands anglais ont été assujétis dans les ports de Cochinchine à des droits plus élevés que les nôtres et ont échoué presque toujours dans leurs spéculations. Les produits de l'industrie française sont préférés à ceux de l'Angleterre, et l'opinion publique surtout sera longtemps encore en faveur du nom français dans le pays. J'ai pu me convaincre par mes propres yeux que la culture du sucre et de la soie vient de recevoir une extension considérable dans les provinces de Hué et de Tourane ; or ce sont là principalement les produits qui fixent l'attention des armateurs français, et, au moment même où j'ai l'honneur de vous écrire, il est question de préparer à Bordeaux deux armements pour Tourane. J'ai tout lieu de croire que ces spéculations seront favorisées par le gouvernement cochinchinois, dont le but est